

BE-A0525_721512_803229_FRE

Inventaire des archives de la Commune de
Bourseigne-Neuve. Dépôt 2020 (1880-1980)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Compétences et activités.....	8
Organisation.....	9
Archives.....	9
Historique.....	9
Acquisition.....	11
Contenu et structure.....	12
Contenu.....	12
Conseil communal et Collège des bourgmestre et échevins.....	12
Finances et fiscalité.....	12
Patrimoine.....	13
Etat civil.....	13
Population.....	13
Elections.....	14
Affaires militaires.....	14
Travaux publics.....	15
Enseignement.....	15
Bienfaisance ou assistance publique.....	15
Culte.....	16
Langues et écriture des documents.....	16
Sélections et éliminations.....	16
Accroissements/compléments.....	16
Mode de classement.....	17
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	19
I. Généralités.....	19
1 - 3 Registres aux délibérations du Conseil communal. 1940-1976.....	19
II. Organisation et personnel.....	20
A. Coopération intercommunale.....	20
B. Organisation et membres des organes politiques.....	20
1. Conseil communal.....	20
2. Collège des bourgmestre et échevins.....	20
3. Bourgmestre.....	20
C. Personnel des services.....	20
1. Statut du personnel, traitements et autres règlements.....	20
2. Dossiers du personnel administratif et technique.....	20
III. Patrimoine.....	22
A. Biens immobiliers.....	22
1. Acquisitions.....	22
2. Aliénations.....	22
3. Échange.....	23
4. Locations et fermages.....	23

28 - 39 Dossiers relatifs au fermage de biens communaux. 1933-1974.....	23
5. Gestion.....	24
B. Biens mobiliers.....	25
45 - 46 Dossiers relatifs à la vente de coupes de bois et de divers produits forestiers. 1915-1947.....	25
IV. Finances et fiscalité.....	26
A. Généralités.....	26
B. Comptabilité du secrétariat.....	26
1. Budgets et annexes.....	26
50 - 52 Budgets annuels. 1948-1976.....	26
2. Subventions des autorités supérieures.....	26
C. Comptabilité du receveur.....	27
1. Registres de comptabilité.....	27
56 - 69 Grands-livres des recettes et des dépenses. 1911-1976.....	27
2. Comptes et pièces justificatives.....	28
70 - 73 Comptes annuels. 1919-1976.....	28
74 - 95 Pièces justificatives des comptes. 1918-1976.....	28
86 - 87 1950.....	29
88 - 89 1956.....	29
92 - 93 1974.....	29
94 - 95 1976.....	29
D. Impositions et taxes.....	30
1. Impôts communaux.....	30
2. Impôts provinciaux.....	30
E. Dépôt de l'Administration du Cadastre.....	30
103 - 104 Matrices cadastrales. [Début du XXe siècle]-1929.....	30
V. Population.....	31
A. Généralités.....	31
B. Registres et mouvements de la population.....	31
106 - 111 Registres de population. 1910-1980.....	31
112 - 114 Index des registres de population. 1920-1980.....	31
C. Recensements et autres états de la population.....	32
118 - 120 Bulletins de ménages complétés au moment du recensement général de la population. 1921-1948.....	32
D. Cartes d'identité et passeports.....	32
121 - 122 Registres des cartes d'identité. 1952-1976.....	32
E. Étrangers.....	32
F. Permis de conduire.....	33
VI. Élections.....	34
VII. Affaires militaires et guerres.....	35
A. Service militaire.....	35
B. Guerres et conséquences.....	35
1. Ravitaillement.....	35
2. Réquisitions.....	35
3. Résistance.....	35
VIII. Ordre et sécurité publics.....	36
A. Police.....	36
1. Personnel.....	36
2. Missions de police administrative.....	36
3. Missions de police judiciaire.....	36
IX. Santé publique.....	37
A. Service communal de vidange et de nettoyage / immondices.....	37
B. Analyse de l'eau potable.....	37

C. Autres préoccupations concernant l'environnement.....	37
X. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme.....	38
A. Généralités.....	38
B. Travaux aux bâtiments, monuments et installations immobilières diverses.....	38
1. Bâtiments affectés aux services administratifs et communaux.....	38
156 - 157 Dossiers relatifs aux travaux d'aménagement de la maison communale. 1959-1965.....	38
2. Bâtiments scolaires.....	38
3. Bâtiments du culte.....	39
4. Cimetières.....	39
C. Travaux et inspection de la voirie (y compris les ponts, les quais).....	39
1. Voirie communale (y compris les ponts, les égouts, etc.).....	39
2. Voirie vicinale.....	39
D. Travaux et inspection des cours d'eau non navigables.....	40
E. Services d'utilité publique.....	41
1. Distribution d'eau.....	41
2. Distribution d'électricité.....	41
3. Éclairage public.....	41
4. Transports en commun.....	41
F. Aménagement du territoire.....	41
1. Plans de secteur.....	41
2. Autorisations de voirie.....	42
3. Permis de bâtir.....	42
4. Infractions.....	42
G. Protection des monuments et sites.....	42
XI. Enseignement.....	43
A. Personnel.....	43
B. Obligation scolaire.....	43
XII. Culture.....	44
XIII. Économie.....	45
A. Agriculture et sylviculture.....	45
1. Généralités.....	45
197 - 198 Recensements agricoles et horticoles. 1945-1956.....	45
2. Collaboration à des initiatives de tiers.....	45
XIV. Affaires sociales.....	46
XV. Tutelle sur la Commission d'assistance publique.....	47
A. Personnel.....	47
B. Finances.....	47
XVI. Tutelle communale sur la fabrique d'église de la paroisse.....	48
A. Personnel.....	48
B. Finances.....	48

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Commune de Bourseigne-Neuve. Dépôt 2020

Période:

1880 - 1980

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0525.815

Etendue:

- Numéros: 213.00
- Etendue inventoriée: 3.40 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Namur

Producteurs d'archives:

Commune de Bourseigne-Neuve, 1880 - 1976

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Dans le respect de la réglementation en vigueur et sous réserve d'éventuelles modifications, les archives (hormis les registres de population, des étrangers et de l'état civil) de plus de 30 ans et ne contenant pas de données à caractère personnel sont librement consultables. Dans le cas d'archives de plus de 30 ans et contenant des données à caractère personnel, une autorisation du Collège communal est nécessaire. Cette autorisation n'est plus nécessaire lorsque les archives contenant des données à caractère personnel ont plus de 100 ans.

Les règles spécifiques de consultation des registres de la population et des registres des étrangers sont fixées de la manière suivante : les registres clôturés depuis plus de 120 ans sont librement consultables à des fins généalogiques ou historiques ou à d'autres fins scientifiques tandis que les registres clôturés depuis moins de 120 ans ne sont pas consultables. Seuls des extraits peuvent éventuellement être délivrés moyennant une autorisation écrite du Collège communal et dans le respect de la législation en vigueur.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État. Pour le cas plus particulier des registres de la population et des registres des étrangers, des reproductions peuvent être délivrées pour les seuls registres clôturés depuis plus de 120 ans.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commune de Bourseigne-Neuve

HISTORIQUE

La commune de Bourseigne-Neuve (entité de Gedinne) est une commune belge située en province de Namur qui a existé de 1800 à 1976.

La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), en vigueur lors de l'annexion par la France (1er octobre 1795), avait instauré des " municipalités de canton ". Entre 1795 et 1800, Bourseigne-Neuve dispose d'un agent municipal et d'un adjoint, chargés de l'administration des affaires purement locales. La réunion des agents municipaux à Gedinne, chef-lieu du canton, constitue la municipalité de canton. En application de la loi concernant la division du territoire de la République et l'administration du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Bourseigne-Neuve devient une commune à part entière. En 1802, elle est intégrée dans le canton de justice de paix de Gedinne ¹.

La commune fait partie du département de Sambre-et-Meuse (1795-1814) puis de la province de Namur (sauf entre les arrêtés du 18 août 1814 et du 13 décembre 1815, période pendant laquelle elle est brièvement rattachée au département des Ardennes).

Le nombre d'habitants dans la commune croît rapidement au XIXe siècle, passant de 287 en 1801 à 513 en 1846. Ce nombre connaît ensuite une régression régulière et importante. En 1976, Bourseigne-Neuve ne compte plus que 141 habitants.

Sur le plan de l'économie, Bourseigne-Neuve est une commune rurale tournée essentiellement vers l'agriculture et la sylviculture. L'écrasante majorité des habitants sont cultivateurs. Quelques artisans côtoient ceux-ci. Comme dans toute l'entité, la gestion des bois revêt une importance vitale pour l'économie locale. La superficie boisée y est toujours particulièrement importante. La commune en tire un revenu significatif tout au long de la période.

Il faut noter comme événement remarquable l'incendie du village le 24 août 1914 suite aux combats de la Première Guerre mondiale, puis au pillage systématique d'une grande partie des maisons et aux exactions commis par les troupes allemandes. La majeure partie des archives communales ont aussi brûlé à cette occasion. Le 5 février 1945, la maison communale est également incendiée et le Conseil constate alors la disparition de la majeure partie des archives communales.

Le 1er janvier 1977, la commune de Bourseigne-Neuve est fusionnée avec les communes de Bourseigne-Vieille, Gedinne, Houdremont, Louette-Saint-Denis, Louette-Saint-Pierre, Malvoisin, Patignies, Rienne, Sart-Custinne, Vencimont et

1 VRIELINCK S., De territoriale indeling van België (1795-1963), Louvain, 2000, 3 volumes.

Willerzie pour former l'actuelle commune de Gedinne.

La fusion forme une entité de 4255 habitants pour 15160 hectares et est justifiée en ces termes dans le rapport au Roi précédant l'arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites : " Renforcer le pôle de Gedinne en augmentant son potentiel par les apports divers des communes qui actuellement dépendent de ce centre dans de nombreux domaines (services, enseignement, loisirs, etc.). Faire bénéficier les populations intéressées d'équipements améliorés " ².

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le décret du 14 décembre 1789 relatif à la constitution des municipalités jette les bases de l'organisation municipale. Il fixe également le rôle qu'elles doivent remplir :

" Article 49. Les corps municipaux auront deux espèces de fonctions à remplir ; les unes propres au pouvoir municipal ; les autres, propres à l'administration générale de l'État, et déléguées par elle aux municipalités.

Article 50. Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives, sont : de régir les biens et revenus communs des villes, bourgs, paroisses et communautés ; de régler et d'acquitter celles des dépenses locales qui doivent être payées des deniers communs ; de diriger et de faire exécuter les travaux publics qui sont à la charge de la communauté ; d'administrer les établissements qui appartiennent à la commune, qui sont entretenus de ses deniers, ou qui sont particulièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée ; de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.

Article 51. Les fonctions propres à l'administration générale, qui peuvent être déléguées aux corps municipaux pour les exercer sous l'autorité des assemblées administratives, sont : la répartition des contributions directes entre les citoyens dont la communauté est composée ; la perception de ces contributions ; le versement de ces contributions dans les caisses du district ou du département ; la direction immédiate des travaux publics dans le ressort de la municipalité ; la régie immédiate des établissements publics destinés à l'utilité générale ; la surveillance et l'agence nécessaires à la conservation des propriétés publiques ; l'inspection directe des travaux de réparation ou de reconstructions des églises, presbytères, et autres objets relatifs au service du culte religieux ³".

Après l'indépendance de la Belgique, la Constitution belge du 7 février 1831 confie les intérêts exclusivement communaux à des conseils communaux élus directement, mais réserve le contrôle de leurs actes au Roi ou au pouvoir législatif, notamment pour empêcher qu'ils ne sortent de leurs attributions ou ne portent atteinte à l'intérêt général. La Constitution confie également aux autorités communales la rédaction des actes de l'état civil et la tenue des registres. Enfin, le Congrès national déclare qu'il est nécessaire de pourvoir par

2 Arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites, Moniteur belge, 25 septembre 1975.

3 Pasinomie, 1^{re} série, t. 1^{er}, Lois françaises, Bruxelles, 1833, p. 66.

des lois séparées à l'organisation provinciale et communale.

La loi communale du 30 mars 1836 constitue le fondement du droit communal belge contemporain. Constamment adaptée, certains de ses articles demeurent en vigueur dans la nouvelle loi communale (NLC) de 1988 et dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) de 2004.

ORGANISATION

La manière dont les communes sont organisées est déterminée par la loi communale du 30 mars 1836.

Celle-ci prévoit l'existence d'un corps communal regroupant des conseillers, un bourgmestre et des échevins. Ils forment le Conseil communal. Le bourgmestre et les échevins, dont le mode de désignation a évolué au cours du temps, composent le Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal. À côté de ces fonctions politiques, chaque commune dispose d'un secrétaire et d'un receveur. Les commissaires de police et, dans certaines localités, les gardes champêtres se partagent les attributions en matière de police. Les rapports annuels sur l'administration et la situation des affaires de la commune dressés en exécution de l'article 70 de la loi communale donnent un aperçu de l'organisation de chaque administration communale. Une copie de ces rapports était envoyée au Gouvernement provincial. Enfin, les registres aux délibérations du Conseil communal et du Collège constituent la source par excellence pour décrire l'organisation de la commune et son histoire

ARCHIVES

HISTORIQUE

L'article L1123-28 du CDLD dispose : " Le collège communal veille à la garde des archives et des titres ; il en dresse les inventaires en double expédition, ainsi que des chartes et autres documents anciens de la commune, et empêche qu'aucune pièce ne soit vendue ou distraite du dépôt ". Cette disposition reprend *mutatis mutandis* les dispositions de l'article 100 de la loi communale de 1836 (devenu l'article 132 de la NLC). Une circulaire ministérielle du 9 janvier 1839 précise que la maison communale est le lieu le plus propre au dépôt des archives communales. La loi du 24 juin 1955 relative aux archives place les archives des communes sous la surveillance de l'Archiviste général du Royaume ou de ses délégués. Elles ne peuvent être détruites sans que la commune n'ait obtenu l'autorisation de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués.

La mise en œuvre de ces dispositions et les mesures de sauvegarde ou de gestion des archives sont rarement documentées. Cet aperçu se base donc en ordre principal sur les dossiers centraux des communes de Bourseigne-Neuve et de Gedinne constitués par les Archives de l'État ⁴.

Un premier inventaire connu des archives de la commune de Bourseigne-Neuve

4 ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR, Dossiers centraux, dossiers " Commune de Bourseigne-Neuve " et " Commune de Gedinne ".

est rédigé le 7 décembre 1840, conformément à la circulaire du Gouverneur de la Province de Namur datée du 13 octobre 1840. Il est rédigé par le bourgmestre Jean-Joseph Renard. Hormis les publications administratives, les registres d'état civil et la matrice et le plan cadastraux, la liste des archives communales conservées est la suivante : les comptes du receveur de 1813 à 1840 et ceux de la Fabrique de 1818 à 1840, les budgets de 1808 à 1840, deux comptes du maire pour les ans XI et XIII, les registres de la milice jusqu'en 1840, des pièces concernant la vente de biens d'église, 2 pièces concernant la vente des biens communaux, un acte de remboursement d'une rente due par la commune, un registre de délimitation entre le Royaume des Pays-Bas et la France et un acte d'acquisition d'une prairie le 6 septembre 1835. De tout ceci, rien ne nous est parvenu.

Un deuxième inventaire connu est rédigé le 6 décembre 1909 par le secrétaire communal. Il est contresigné par le bourgmestre Hubert Gerain et par les échevins Ladry et Thiteux. Ce document est particulièrement laconique et incomplet, puisqu'il ne s'arrête pratiquement qu'aux registres conservés, à savoir ceux de l'état civil (complets), de la population (complets), aux délibérations du Conseil communal et du Collège échevinal (depuis 1820) et du cadastre (y compris les plans). Il mentionne seulement encore les atlas des cours d'eau et des chemins. Tous les dossiers et actes sont passés sous silence. Si l'incendie de 1914 provoqué par les troupes allemandes semble bien avoir décimé les archives communales antérieures, celui de 1945 n'a pas été fatal à l'ensemble des documents comme le montre le présent inventaire.

Suite à sa lettre envoyée le 20 septembre 1967, G. Beterams, inspecteur des Archives générales du Royaume, indique qu'il n'y a pas d'archives historiques à Bourseigne-Neuve qui pourraient faire l'objet d'un dépôt aux Archives de l'État. L'explication donnée en est les deux incendies subis.

Après la fusion des communes de 1977, il faut attendre 1990 pour qu'une information sur les archives communales de la nouvelle commune de Gedinne parvienne aux Archives de l'État à Namur. Dans le cadre d'une campagne générale d'inspection, Françoise Jacquet-Ladrier, archiviste, reçoit le 12 octobre 1990 une réponse à un questionnaire rédigée par le secrétariat communal. La situation décrite est relativement inquiétante. En effet, si les registres aux délibérations et de population des anciennes communes ont fait l'objet d'un transfert à Gedinne dans la maison communale, peu de dossiers y sont arrivés. La plupart sont encore répartis dans les anciennes maisons communales des villages fusionnés. C'est le cas à Bourseigne-Neuve. La commune annonce cependant un déménagement des archives vers un local communal en cours d'aménagement à Malvoisin.

Le 9 octobre 2002, André Vanrie, Conservateur des Archives de l'État à Namur, se rend à Gedinne pour actualiser le constat opéré en 1990. Les archives antérieures à la fusion de 1977 sont alors conservées au 1er étage de la salle des fêtes du village de Patignies dans de bonnes conditions de conservation. Environ 150 mètres linéaires de rayonnage accueillent les boîtes de conservation classées suivant le système CDU appliqué en 1996 par une firme privée. Les registres aux délibérations et de population des anciennes communes sont eux conservés à la maison communale de Gedinne. André Vanrie précise qu'il n'y a pas eu de destruction d'archives depuis 1977. Suite à cette visite, le Collège communal de Gedinne envoie le 29 janvier 2002 aux

Archives de l'État à Namur un inventaire des registres aux délibérations et de population conservés à Gedinne. Pour Bourseigne-Neuve, ce relevé correspond en tout point à celui publié dans le présent inventaire, pour ce qui concerne les registres aux délibérations. Par contre, un registre de population de 1900-1910, mentionné en 2002, n'a pas été déposé aux Archives de l'État.

En 2018, parallèlement à une procédure d'élimination demandée par le Collège communal et approuvée par les Archives de l'État le 6 mars de cette année, Gedinne a décidé de déposer aux Archives de l'État à Namur les archives historiques des anciennes communes de l'entité. En effet, un déménagement des archives de Patignies à Gedinne vers un local insuffisant en espace de conservation aurait compliqué la tâche de l'administration communale à très brève échéance. Le transfert des archives historiques vers Namur procure ainsi la capacité nécessaire à une gestion rationnelle des accroissements récents.

ACQUISITION

Les archives de l'ancienne commune de Bourseigne-Neuve décrites dans le présent inventaire ont été transférées en 2018 aux Archives de l'État à Namur pour traitement matériel et ont fait l'objet d'une convention de dépôt aux Archives de l'État à Namur signée le 11 février 2020 par le Collège communal et par l'Archiviste général du Royaume.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives décrites dans cet inventaire ont trait au fonctionnement et aux activités de la commune de Bourseigne-Neuve entre 1880 et 1980. Les documents du XIXe siècle sont cependant très rares en raison de l'incendie subi en août 1914. L'ensemble reste assez lacunaire pour la période qui suit. L'explication est peut-être à trouver dans l'incendie de la maison communale en 1945, mais, curieusement, on conserve dans le présent fonds des documents, certes relativement épars, également pour la période d'entre-deux-guerres. La qualité de conservation des archives n'est pas plus importante après la Seconde Guerre mondiale, laissant apparaître une certaine négligence dans leur tenue, même après 1945. Le fonds contient également les registres de population ouverts en 1971 et continués jusqu'en 1980.

Procédons par grandes séries d'archives :

CONSEIL COMMUNAL ET COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

On appelle Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal la réunion des bourgmestre et échevins chargés de l'administration de chaque commune. Le bourgmestre et les échevins, agissant ensemble et indivisément, procèdent par voie de délibération. Ils constituent un corps délibérant du pouvoir exécutif et non pas un pouvoir délibérant législatif, tel que l'est le Conseil communal. Les actes posés par le Collège ne font généralement qu'administrer, exécuter ou appliquer les lois et règlements à des cas particuliers ou à des individus déterminés, sauf le droit de réglementation résultant d'une délégation. Toutes les décisions importantes prises par le Collège et les délibérations du Conseil sont consignées dans deux séries de registres. Ces registres aux délibérations permettent normalement de suivre l'évolution de la politique locale et la gestion des affaires communales, depuis les premières années du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

FINANCES ET FISCALITÉ

Les finances communales occupent une part importante de l'activité de l'administration et constituent un élément particulièrement important des archives. Chaque année un budget est établi par le Collège, mis à l'approbation du Conseil et soumis à l'autorité de tutelle. Par la suite, une comptabilité précise des dépenses et des recettes est tenue par le receveur communal. Toutes les initiatives et les activités menées par les autorités communales se retrouvent dans ces dossiers. Le moindre engagement financier donne lieu à des contrats, factures et mandats de paiement de toute nature. Les pièces justificatives aux comptes ne sont toutefois pas toutes conservées et pour les périodes récentes, un tri est opéré par l'archiviste, qui ne conserve finalement que les dossiers les plus significatifs et une année type par législature,

permettant au chercheur d'évaluer correctement l'évolution à long terme des finances communales.

Si la gestion financière nous renseigne sur tous les aspects des activités communales, elle génère aussi de nombreux documents très utiles pour connaître les personnes qui habitent la localité. L'administration perçoit en effet sur les habitants des taxes et des impôts divers. Elle tient à cet effet des rôles de contribuables, qui complètent les informations individuelles reprises dans les registres de la population. Les propriétés foncières sont également taxées et chaque commune dispose de registres et de plans cadastraux, déposés par les services du Cadastre, qui donnent une idée fort précise de l'organisation de l'espace et de la structure de la propriété immobilière. On peut suivre par ce biais l'histoire d'une habitation ou d'un terrain au cours des ans et en connaître les propriétaires successifs.

PATRIMOINE

Le patrimoine communal se compose de nombreux biens immobiliers divers. Il existe donc dans les archives d'importants dossiers relatifs à l'acquisition, à l'échange, à l'expropriation ou à la vente de biens communaux ou encore de dossiers constitués dans le cadre des ventes de coupes de bois. En règle générale, les principaux édifices du village sont aussi propriété communale : l'église, le presbytère, l'école et le cimetière nécessitent ainsi un coûteux entretien et des travaux réguliers que l'on peut suivre d'année en année à l'aide des dossiers constitués et conservés par l'administration.

ETAT CIVIL

L'état civil a été institué en France par décret du 20 septembre 1792. À partir de cette date, dans chaque commune, l'officier de l'état civil consigne dans des registres distincts tenus en double les naissances, les mariages et les décès intervenus sur le territoire communal au cours de l'année. Il tient aussi un registre pour les publications de mariages. L'officier de l'état civil clôture ses registres en fin d'année et transmet un exemplaire au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement, avec le registre aux publications de mariages, tenus en un unique exemplaire. L'exemplaire communal est encore aujourd'hui conservé par la commune afin d'éviter la présence dans le même bâtiment des deux exemplaires.

POPULATION

Depuis 1847, les communes doivent tenir un répertoire de l'ensemble des habitants ayant leur résidence habituelle dans la commune. Ces registres de population, actes authentiques et publics renouvelés après chaque recensement décennal, rendent compte de la composition de chaque famille, de l'identité des individus et des mouvements qui interviennent, tels qu'arrivées dans la commune, départs, naissances, mariages ou décès.

Dans le fonctionnement journalier de l'administration communale, ces registres servent à l'établissement des travaux de statistique (pour les opérations de recensement et l'établissement des mouvements annuels d'émigration et d'immigration), à la révision des listes électorales (pour les chambres, le conseil provincial, le conseil communal, les conseils de prud'hommes, les conseils de l'industrie et du travail), à l'organisation de la police (pour les recherches sur l'identité des délinquants), de la milice et de la garde civique (le service de la garde civique est dû par celui qui a une résidence réelle), à la détermination du domicile de secours des indigents et des enfants qui ont droit à l'instruction gratuite, à la participation à l'affouage, etc.

Pour l'historien, ces registres sont d'un grand intérêt pour toutes les données socioéconomiques et démographiques qu'ils renferment (avec les nom et prénoms, le lieu et la date de naissance, l'état civil, le domicile légal, la profession, la fonction ou la position, la nationalité et des renseignements relatifs à la milice, à la garde civique ou encore au casier judiciaire).

La tenue des registres de population rentre dans les tâches de l'administration générale de la commune, donc dans les attributions du Collège communal. Aux termes de l'article 1er de l'arrêté royal du 30 décembre 1900, c'est désormais l'officier de l'état civil qui est chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne leur tenue. Les registres obligatoires sont le registre principal, les registres d'entrée et de sortie des habitants. Enfin, les règlements imposent la confection d'un index ou répertoire des noms des habitants. Depuis le début des années 1980, les registres de population tendent à disparaître au profit de bases de données informatiques établies en connexion avec le registre national des personnes physiques.

ELECTIONS

C'est au niveau communal que sont constituées les listes des électeurs pouvant participer aux scrutins nationaux, provinciaux ou communaux.

L'administration conserve ainsi des dossiers concernant les personnes éligibles et les candidats, les électeurs, le déroulement des différentes élections et généralement les résultats des élections communales, ainsi que l'installation des nouveaux conseils et collèges communaux. La teneur des listes électorales varie dans le temps en fonction de la législation en vigueur. Les listes d'électeurs sont vérifiées et modifiées périodiquement en fonction des revenus déclarés des habitants et, plus tard, sur base de leur domicile légal, de leur citoyenneté belge ou européenne, et d'éventuelles restrictions temporaires de leurs droits politiques, dues à une condamnation judiciaire ou à une incapacité mentale. La révision des listes électorales donne souvent lieu à des contestations, qui sont soumises aux cours et tribunaux.

AFFAIRES MILITAIRES

C'est sur base des registres de l'état civil et de population que sont établis les registres de milice et les dossiers qui les accompagnent. Jusqu'à la suspension du service militaire obligatoire en 1994, on dressait chaque année la liste des

jeunes hommes en âge d'être appelés. Selon les époques, ces candidats miliciens pouvaient échapper au service militaire en fonction d'un tirage au sort favorable, d'une exemption pour cause physique ou d'une objection de conscience. Des motifs divers permettaient aussi d'obtenir un sursis et de retarder l'enrôlement. Les dossiers constitués à cet effet sont généralement conservés, mais il faut souligner qu'ils peuvent faire largement double emploi avec ceux qui existent au niveau provincial ou national.

TRAVAUX PUBLICS

La commune s'occupe de tout ce qui concerne l'infrastructure, les voiries ou les bâtiments publics communaux soit en tant que principal maître d'œuvre de certains projets, soit en tant qu'associée aux travaux menés par les autorités provinciales, nationales et plus tard régionales. L'établissement de la distribution d'eau potable, l'électrification des campagnes et l'installation progressive du téléphone ou de la télédistribution constituent une vaste entreprise qui modifie considérablement l'existence des populations rurales.

ENSEIGNEMENT

L'organisation de l'enseignement primaire constitue un secteur important de la politique communale au cours des XIXe et XXe siècles. Les archives communales conservent divers dossiers relatifs à l'organisation générale, au personnel enseignant, aux bâtiments scolaires et au matériel didactique. Des listes d'écoliers sont dressées annuellement ce qui permet de suivre la scolarisation de la jeunesse locale.

BIENFAISANCE OU ASSISTANCE PUBLIQUE

Dès le début du XIXe siècle, un Bureau de bienfaisance est institué dans chaque commune. Il s'occupe de soulager les habitants les plus pauvres et prend en charge certains frais récurrents comme ceux liés à la scolarisation des enfants, aux soins médicaux, aux domiciles de secours, à l'internement de déficients mentaux ou encore à l'éducation d'orphelins dans des établissements spécialisés, situés en général en dehors de la commune. Certains de ces organismes bénéficient des largesses de bienfaiteurs et sont en mesure de créer sur le territoire communal une œuvre de bienfaisance spécifique, principalement un home pour personnes âgées. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des institutions de bienfaisance et en contrôlent l'essentiel des activités. Aux bureaux créés en 1800 succèdent les commissions d'assistance publiques (CAP) en 1925, puis les centres publics d'aide sociale (CPAS) en 1977, devenus centres publics d'action sociale en 2004.

CULTE

Sous Napoléon Bonaparte, la vie religieuse est réorganisée sur des bases nouvelles. L'Église catholique occupe alors une place prépondérante. Elle bénéficie en priorité des mesures prises par l'empereur visant à restituer aux paroisses tout ou une partie des biens qu'elles possédaient avant la Révolution et d'en assurer la gestion rationnelle. Des institutions publiques, connues sous le nom de fabriques d'églises, sont instituées par un décret du 30 décembre 1809, afin de prendre en charge l'organisation matérielle du culte. Si la majorité des églises appartient à la commune, qui en assure la restauration et l'entretien, les fabriciens se chargent d'administrer les biens propres de la paroisse. Ils se chargent également de subvenir aux frais du culte tels que le luminaire ou une partie du mobilier et de l'aménagement intérieur. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des fabriques d'églises et en contrôlent l'essentiel des dépenses. Quant aux ministres du culte, ils sont payés directement par l'État, mais reçoivent parfois un supplément de traitement de la commune et entretiennent avec les autorités municipales des relations étroites, qui reflètent généralement fort bien l'évolution des rapports complexes entre l'Église et l'État aux XIXe et XXe siècles.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Toutes les pièces sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Le tri a été effectué conformément aux directives suivantes :
MARÉCHAL, Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 1 : *État civil, population, milice, finances*. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 1988. *Miscellanea Archivistica Studia*, 1.
MARÉCHAL Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 2 et 3. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2005. *Miscellanea Archivistica Manuale*, 52 et 53.

ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Le fonds est clos et la plupart des documents sont désormais conservés aux Archives de l'État. Les principales exceptions sont les permis d'urbanisme, les registres de l'état civil et les atlas des cours d'eau non navigables ni flottables et des chemins vicinaux. Ces deux derniers documents sont du reste désormais consultables sur le Géoportail de la Wallonie ⁵. L'absence de dépôt s'explique

5 <http://geoportail.wallonie.be>.

d'une part, par l'utilité administrative et d'autre part, par l'existence d'un double de l'état civil (exemplaire venant du greffe du tribunal de première instance) et des permis de bâtir (exemplaire venant de l'Administration de l'Urbanisme) aux Archives de l'État.

MODE DE CLASSEMENT

Les archives de la commune étaient partiellement classées selon le système de classification décimale universelle (CDU). Ce type de catalogage ne convient cependant pas pour les archives définitives pour les raisons suivantes : Ce classement par sujet a un caractère artificiel. Outre le fait qu'il soit subjectif (choisir un seul élément du contenu est une opération souvent hasardeuse), ce catalogage effectué à posteriori est distinct de l'organisation initiale des archives, organisation reflétant le fonctionnement des services. Ce classement est contraire au principe de respect de la structure du fonds d'archives, de l'ordre organique résultant du traitement administratif⁶. Ainsi par exemple, pour les archives relatives aux bâtiments communaux servant à l'enseignement, ces dossiers ont-ils initialement été produits et traités par le service communal des travaux ou le service communal en charge de l'enseignement ? Il n'est plus possible de le dire et nous avons dû faire des choix de manière arbitraire. L'authenticité et l'intégrité des dossiers tels qu'initialement constitués ne pourront plus être établies avec certitude. Les descriptions contenues dans ce type de classement ont un caractère peu détaillé qui ne répond en aucun cas aux normes archivistiques internationales en vigueur pour la réalisation d'instruments de recherche (principalement la norme ISAD(G)). Ainsi, les dates extrêmes des dossiers étaient-elles rarement indiquées.

Les archives n'ont fait l'objet d'aucun tri préalable à leur classement. Ainsi a-t-il été indispensable de reclasser l'ensemble des documents en utilisant le cadre de classement repris dans la publication de Guy Gadeyne⁷. Les principales subdivisions de ce cadre sont les suivantes :

- I. Généralités
- II. Organisation et personnel
- III. Patrimoine
- IV. Finances et fiscalité
- V. État civil
- VI. Population
- VII. Élections
- VIII. Affaires militaires et guerres
- IX. Ordre et sécurité publics
- X. Santé publique

6 En archivistique, la règle suivante est fondamentale : les dossiers (qui constituent en général une unité archivistique) sont uniquement constitués par le producteur d'archives, et non pas par l'archiviste. Dans le cas présent, il n'est généralement pas possible de déterminer si les dossiers ont été constitués par les services communaux ou a posteriori, lors de leur " archivage ", par une personne étrangère au service.

7 GADEYNE G., Cadre de classement pour les archives communales statiques non structurées (1795 - ca 1977), Bruxelles, 1997 (Archives générales du Royaume, Miscellanea Archivistica, Manuale 18).

XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme

XII. Enseignement

XIII. Culture, sports et divertissements

XIV. Vie économique

XV. Affaires sociales et réglementation du travail

XVI. Bureau de bienfaisance et Commission d'assistance publique

XVII. Relations avec les cultes reconnus

Les rubriques ont été adaptées au fonds d'archives selon les besoins spécifiques. Sous une sous-rubrique, les différentes descriptions archivistiques ont été dans leur grande majorité classées dans l'ordre chronologique.

Description des séries et des éléments

I. GÉNÉRALITÉS

*1 - 3 REGISTRES AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL.
1940-1976.*

- | | | |
|---|--|----------|
| 1 | 27 novembre 1940-12 août 1960. | 1 volume |
| 2 | 3 janvier 1959-28 août 1971. | 1 volume |
| 3 | 18 octobre 1971-17 décembre 1976. | 1 volume |
| 4 | Registre aux délibérations du Collège échevinal. 16 janvier 1959-9 août 1976. | 1 volume |
| 5 | Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune pour l'année 1968. [1969]. | 1 cahier |

II. ORGANISATION ET PERSONNEL

A. COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

- 6 Lettre reçue par le bourgmestre du Syndicat d'initiative de Gedinne et de la vallée de la Houille lui proposant une place de membre honoraire en son sein. 30 novembre 1957. 1 pièce

B. ORGANISATION ET MEMBRES DES ORGANES POLITIQUES

1. CONSEIL COMMUNAL

- 7 Extraits du registre aux délibérations du Conseil communal fixant le montant des jetons de présence des conseillers. 1974-1975. 2 pièces

2. COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

- 8 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal fixant le montant de la pension de veuve d'échevin attribuée à Andrée Thiteux, veuve de René Delire. 15 mai 1974. 1 pièce

3. BOURGMESTRE

- 9 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal fixant le traitement du bourgmestre. 18 octobre 1971. 1 pièce

C. PERSONNEL DES SERVICES

1. STATUT DU PERSONNEL, TRAITEMENTS ET AUTRES RÈGLEMENTS

- 10 Dossier relatif au statut pécuniaire du personnel. 1943, 1973-1974. 5 pièces

2. DOSSIERS DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

- 11 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal arrêtant l'indemnité annuelle d'Émile Seberchts, tenancier du téléphone public de la commune. 24 mars 1935. 1 pièce

- 12 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal fixant le traitement de Marcel Thiteux, secrétaire communal. 24 décembre 1943. 1 pièce

- 13 Dossier personnel de Brasseur Jules, secrétaire communal. 1973-1974.
- 7 pièces

III. PATRIMOINE

A. BIENS IMMOBILIERS

1. ACQUISITIONS

- 14** Dossier relatif à l'acquisition d'une sapinière à la famille Gyselinx au lieu-dit Haute Voie. 1950-1951. 1 chemise
- 15** Plan de modifications de voirie par élargissement des chemins n° 1, 2 et 3 et par acquisition des emprises en résultant. 27 octobre 1955. 1 pièce
- 16** Lettre et plan relatifs au projet d'acquisition d'une parcelle du territoire de Bourseigne-Vieille pour y construire une station de pompage. 28 octobre 1955. 2 pièces
- 17** Dossier relatif à des parcelles à acquérir ou à exproprier par l'État pour des besoins militaires. 1958. 6 pièces
- 18** Déclaration de Louisa Gerain affectant une parcelle d'aisance au lieu-dit Village à la destination publique consistant à l'ouverture d'un chemin reliant la maison Thiry à la voirie communale. 24 avril 1960. 1 pièce
- 19** Lettres reçues du Gouvernement relatives au paiement d'acquisitions d'emprises nécessaires en 1947 à l'élargissement du chemin n° 2. 1962. 2 pièces
- 20** Dossier relatif à l'acquisition d'emprises nécessaires à l'amélioration de la distribution d'eau. 1975-1976. 1 chemise
- ##### 2. ALIÉNATIONS
- 21 /1** Correspondance échangée avec la veuve d'Émile Martinot en vue de la cession d'excédents de voirie le long du chemin n° 9 dit Damidot. 1963, 1966. 5 pièces
- 21 /2** Dossier relatif à la désaffectation et à la vente de l'ancien presbytère. 1970-1971.

		1 chemise
22	Dossier relatif à la vente de terrains cadastrés B493 et B457. 1973-1974.	1 chemise
23	3. ÉCHANGE Dossier relatif à l'échange de terrains boisés entre la commune et René et Cécile Gerain-Fourfooz. 1967-1969.	1 chemise
24	4. LOCATIONS ET FERMAGES Dossier relatif à la location des tenderies dans les bois communaux. 1914-1938, 1963-1966.	1 chemise
25	Dossier relatif à la location des biens communaux et des pâturages le long des chemins vicinaux. 1916-1928.	4 pièces
26	Dossier relatif à la location du droit de chasse dans les propriétés communales. 1920-1939.	1 chemise
27	Dossier relatif à la location du droit de pêche dans la Houille. Août-septembre 1932.	3 pièces
28	28 - 39 DOSSIERS RELATIFS AU FERMAGE DE BIENS COMMUNAUX. 1933-1974. 1933-1934.	4 pièces
29	1959.	5 pièces
30	1960.	5 pièces
31	1961.	5 pièces
32	1964.	1 chemise

33	1964-1965	3 pièces
34	1966.	2 pièces
35	1968.	3 pièces
36	1971.	4 pièces
37	Diverses résiliations. 1971.	6 pièces
38	1973.	1 chemise
39	1973-1974.	6 pièces
40	Convention de location de la maison de l'institutrice par la commune à Oscar Pire, préposé des douanes. 15 avril 1928.	1 pièce
41	5. GESTION Plan de parcelles de bois situées aux lieux-dits " Vieux Prés ", " Quartier du Gros Bois " et " Les Cresses ". 15 mars 1952.	1 pièce
42	Copies des rapports de police établis par le garde-champêtre relatifs à l'usurpation de l'emprise de sentiers communaux. Janvier-février 1960.	1 chemise
43	Arrêté de la Députation permanente approuvant la décision du Conseil communal de désaffectation du logement scolaire annexé à l'école. 12 décembre 1963.	1 pièce
44	Dossier relatif au recrutement de gardes surnuméraires des eaux et forêts. 1965-1966.	1 chemise

B. BIENS MOBILIERS

45	45 - 46 DOSSIERS RELATIFS À LA VENTE DE COUPES DE BOIS ET DE DIVERS PRODUITS FORESTIERS. 1915-1947. 1915-1927	1 liasse
46	1936-1947	1 liasse
47	Dossier relatif à la vente de boues provenant de l'ébouage de propriétés communales. 1927-1928.	3 pièces

IV. FINANCES ET FISCALITÉ

A. GÉNÉRALITÉS

- 48** Extrait du registre aux délibérations du Collège échevinal relatif à la nomination d'André Oudar comme délégué au sein des commissions locales en vue de la péréquation cadastrale. 15 décembre 1960. 1 pièce
- 49** Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif à la désignation de Jean Suray comme délégué auprès de la commission fiscale. 10 novembre 1966. 1 pièce

B. COMPTABILITÉ DU SECRÉTARIAT

1. BUDGETS ET ANNEXES

- 50** *50 - 52 BUDGETS ANNUELS. 1948-1976.*
1948-1949, 1956-1958, 1960. 1 liasse
- 51** 1960-1961, 1963-1965. 1 liasse
- 52** 1966-1971, 1975-1976. 1 liasse
- 53** Modifications budgétaires. 1942-1976. 1 liasse
- 54** Formulaires statistiques des budgets. 1955, 1967. 2 pièces

2. SUBVENTIONS DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES

- 55** Avis de la répartition de la quote-part du fonds des communes revenant à la commune. 1946-1947. 2 pièces

C. COMPTABILITÉ DU RECEVEUR

1. REGISTRES DE COMPTABILITÉ

56 - 69 GRANDS-LIVRES DES RECETTES ET DES DÉPENSES. 1911-1976.

56	Dépenses, 1911.	1 volume
57	Recettes, 1920.	1 volume
58	Recettes, 1925.	1 volume
59	Recettes, 1928.	1 volume
60	Dépenses, 1928.	1 volume
61	1954.	1 volume
62	1955.	1 volume
63	1956.	1 volume
64	1957.	1 volume
65	1958.	1 volume
66	1959.	1 volume
67	1967.	1 liasse
68	1973.	1 cahier
69	1976.	1 cahier

2. COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

70	70 - 73 COMPTES ANNUELS. 1919-1976. 1919-1920, 1942-1949.	1 liasse
71	1950-1959.	1 liasse
72	1960-1968.	1 liasse
73	1970, 1974-1976.	1 liasse
74	74 - 95 PIÈCES JUSTIFICATIVES DES COMPTES. 1918-1976. 1918.	1 liasse
75	1919.	1 liasse
76	1921.	1 liasse
77	1928.	2 pièces
78	1931.	1 liasse
79	1932.	1 liasse
80	1933.	1 liasse
81	1935.	1 chemise
82	1936.	1 liasse
83	1945.	1 liasse

84	1946.	1 liasse
85	1947.	1 liasse
86	86 - 87 1950 1e partie	1 liasse
87	2e partie	1 liasse
88	88 - 89 1956 1e partie	1 liasse
89	2e partie	1 liasse
90	1962.	1 liasse
91	1968.	1 liasse
92	92 - 93 1974 1e partie	1 liasse
93	2e partie	1 liasse
94	94 - 95 1976 1e partie	1 liasse
95	2e partie	1 liasse
96	États de la situation de la caisse et procès-verbal de vérification. 1945-1947.	1 chemise

- 97 Formulaires statistiques des comptes. 1955-1957, 1960, 1963.
6 pièces

D. IMPOSITIONS ET TAXES

1. IMPÔTS COMMUNAUX

- 98 Rôles d'imposition pour l'entretien et l'amélioration de la voirie vicinale. 1915, 1918-1919.
3 pièces
- 99 Rôles de la taxe communale sur les chiens. 1922, 1924-1925.
3 pièces
- 100 Rôles de la taxe communale spéciale sur les traitements, salaires et pensions pour les exercices 1923-1927. 1924-1928.
5 pièces
- 101 Extraits du registre aux délibérations du Conseil communal relatifs à la fixation des centimes additionnels communaux à la contribution foncière, à la taxe mobilière sur les revenus des capitaux investis en Belgique et à la taxe professionnelle sur les bénéfices réalisés en Belgique. 1943, 1946.
2 pièces

2. IMPÔTS PROVINCIAUX

- 102 Correspondance échangée avec le Gouvernement provincial relative à la taxe provinciale sur les prélèvements d'eau souterraine ou à l'émergence. 1965-1966.
5 pièces

E. DÉPÔT DE L'ADMINISTRATION DU CADASTRE

- 103 103 - 104 MATRICES CADASTRALES. [DÉBUT DU XXE SIÈCLE]-1929. Art. 1 à 755. [Début du XXe siècle].
1 volume
- 104 Art. 1 à 1169. 1926-1929.
1 volume

V. POPULATION

A. GÉNÉRALITÉS

- 105 Extrait du registre aux délibérations du Collège échevinal relatif à l'adhésion de la commune au Registre national. 29 mai 1970.
1 pièce

B. REGISTRES ET MOUVEMENTS DE LA POPULATION

- 106 106 - 111 REGISTRES DE POPULATION. 1910-1980.
1910-1922.
1 volume
- 107 1921-1932.
1 volume
- 108 1931-1948.
1 volume
- 109 1947-1962.
1 volume
- 110 1961-1971.
1 volume
- 111 1971-1980.
1 volume
- 112 112 - 114 INDEX DES REGISTRES DE POPULATION. 1920-1980.
1921-1932.
1 volume
- 113 1931-1948.
1 volume
- 114 1971-1980.
1 cahier
- 115 Registre des entrées. 1940-1976.
1 cahier
- 116 Registre des sorties. 1940-1977.
1 cahier
- 117 Tableaux statistiques des mouvements de la population. 1950-

1958, 1976.

1 liasse

C. RECENSEMENTS ET AUTRES ÉTATS DE LA POPULATION

118 118 - 120 BULLETINS DE MÉNAGES COMPLÉTÉS AU MOMENT DU
RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION. 1921-1948.
du 31 décembre 1920. 1921

1 liasse

119 du 31 décembre 1930. 1931.

1 liasse

120 du 31 décembre 1947. 1948.

1 liasse

D. CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

121 121 - 122 REGISTRES DES CARTES D'IDENTITÉ. 1952-1976.
d'adultes belges. 1952-1976.

1 volume

122 d'enfants de moins de 12 ans. 1968-1974.

1 volume

123 " Personal-Ausweis " de Joseph Pisvin. 6 mai 1916.

1 pièce

E. ÉTRANGERS

124 124 Registre des étrangers. 1962.

1 cahier

125 125 Registre d'entrée des étrangers. 1960-1962.

1 cahier

126 126 Registres des cartes d'identité d'étrangers. 1961-1965.

1 cahier

127 127 Registre de contrôle des certificats d'inscription au registre des
étrangers. 1966.

1 cahier

128 128 Registre de contrôle des cartes d'identité d'étrangers. 1967-1968.

1 cahier

-
- 129 Dossier d'étranger. 1962. 4 pièces
- 130 *F. PERMIS DE CONDUIRE*
Registre des licences d'apprentissage et des permis délivrés. 1967-1976. 1 volume

VI. ÉLECTIONS

- 131 Copie de l'ordonnance de la Députation du Conseil provincial décidant de rayer le nom de Hubert David de la liste électorale. 5 décembre 1880. 1 pièce
- 132 Liste des électeurs aux Chambres législatives, Conseils provinciaux et aux Conseils communaux. 1er mai 1976. 1 cahier
- 133 Dossier relatif à la révision de la liste électorale qui doit entrer en vigueur le 1er mai 1976. 1975. 1 chemise

VII. AFFAIRES MILITAIRES ET GUERRES

A. SERVICE MILITAIRE

- 134 Registre des militaires en congé illimité. 1919-1960. 1 volume
- 135 Dossier relatif à la radiation de Josué Pirson de la réserve de recrutement communale en raison de sa naturalisation française. 27-29 août 1938. 3 pièces
- 136 Feuilles individuels d'inscription des miliciens. 1959-1976. 1 chemise

B. GUERRES ET CONSÉQUENCES

1. RAVITAILLEMENT

- 137 Circulaires reçues. 1947-1948. 1 chemise
- 138 Correspondance échangée. 1947-1948. 1 liasse
- 139 Dossier relatif à la livraison de viande et de production laitière aux marchés de Paliseul puis de Gedinne. 1944-1947. 1 liasse
- 140 Dossier relatif à la fourniture de céréales et autres produits agricoles. 1941-1945. 1 chemise
- 141 Dossier relatif à la fourniture de pommes de terre. 1944-1946. 1 chemise

2. RÉQUISITIONS

- 142 Avis de réquisition de logement pour 6 gradés et soldats et de répartition. Novembre 1941. 2 pièces

3. RÉSISTANCE

- 143 Avis de reconnaissance de la qualité de Résistant armé accordée ou refusée à des habitants de la commune. 1947-1948. 5 pièces

VIII. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS

A. POLICE

1. PERSONNEL

144 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal fixant le traitement de Lurot Vital, garde champêtre. 24 décembre 1943.
1 pièce

145 Dossier personnel de Suray Jean, garde-champêtre. 1963-1974.
9 pièces

2. MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE

146 Règlement de police interdisant le colportage, les collectes et la mendicité sur le territoire communal. Juillet-août 1943.
2 pièces

147 Dossier relatif à la vérification périodique des poids et mesures. 1960-1976.
1 chemise

3. MISSIONS DE POLICE JUDICIAIRE

148 Registre des peines prononcées pour condamnations judiciaires. 1920-1962.
1 volume

IX. SANTÉ PUBLIQUE

*A. SERVICE COMMUNAL DE VIDANGE ET DE NETTOYAGE /
IMMONDICES*

149 Dossier relatif à l'attribution du travail de collecte des immondices.
1962-1974. 1 chemise

B. ANALYSE DE L'EAU POTABLE

150 Dossier relatif aux relevés d'analyses de la potabilité de l'eau de
distribution. 1962-1975. 1 chemise

C. AUTRES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT

151 Dossier relatif à la collaboration de la commune avec le
Groupement européen des Ardennes et de l'Eifel et sa Commission
des Réserves naturelles. 1961-1970. 1 chemise

152 Formulaire d'enquête du Service information-environnement du
Crédit communal de Belgique relatif aux problèmes d'altération de
l'environnement. 5 août 1972. 1 cahier

X. TRAVAUX PUBLICS, SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

A. GÉNÉRALITÉS

- 153 Pièces relatives à l'enquête sur les moyens de communication menée par la Chambre de commerce et d'industrie de l'arrondissement de Dinant-Philippeville. 2 octobre 1948. 2 pièces

B. TRAVAUX AUX BÂTIMENTS, MONUMENTS ET INSTALLATIONS
IMMOBILIÈRES DIVERSES

1. BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET
COMMUNAUX

- 154 Dossier relatif aux travaux d'installation de l'éclairage électrique à la maison communale et à l'église. 1927-1928. 1 chemise

- 155 Dossier relatif aux travaux de réparation de la maison communale avec salle des fêtes. 1947-1952. 1 chemise

156 - 157 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE
LA MAISON COMMUNALE. 1959-1965.

- 156 Élaboration du projet. 1959-1961. 1 liasse

- 157 Adjudication et exécution des travaux. 1960-1965. 1 liasse

- 158 Plan relatif au projet de travaux de transformation de la maison communale. 12 octobre 1961. 1 pièce

2. BÂTIMENTS SCOLAIRES

- 159 Dossier relatif aux travaux de remise en état de l'école primaire. 1949-1952. 1 chemise

- 160 Dossier relatif aux travaux d'installation de sanitaires aux écoles communales. 1965-1968. 1 chemise

-
- 161 3. BÂTIMENTS DU CULTE
Dossier relatif aux travaux de remise en état des abords du presbytère. 1947-1949.
1 chemise
- 162 Dossier relatif au projet de travaux de réparations diverses à l'église. 1947.
1 chemise
- 163 Dossier relatif aux travaux de renouvellement de l'installation électrique de l'église. 1964-1969.
1 chemise
- 164 Dossier relatif aux travaux d'installation du chauffage à l'église. 1965-1969.
1 liasse
- 165 Dossier relatif aux travaux de restauration du clocher, des toitures et des revêtements des murs de l'église. 1968-1977.
1 liasse
- 166 Dossier relatif aux travaux de restauration intérieure de l'église. 1972-1979.
1 liasse
- 167 4. CIMETIÈRES
Procès-verbal de réception définitive des travaux d'aménagement des allées du cimetière. 11 décembre 1959.
1 pièce
- C. TRAVAUX ET INSPECTION DE LA VOIRIE (Y COMPRIS LES PONTS, LES QUAIS)*
- 168 1. VOIRIE COMMUNALE (Y COMPRIS LES PONTS, LES ÉGOUTS, ETC.)
Dossier relatif aux travaux de pose de canalisations en béton et en grès. 1959-1961.
1 chemise
- 169 2. VOIRIE VICINALE
Délibération commune des Conseils communaux de Bourseigne-Neuve et Bourseigne-Vieille relative à la répartition de la prise en charge du coût des travaux d'amélioration du chemin reliant les deux communes. 6 février 1947.
1 pièce

-
- 170 Dossier relatif aux travaux d'amélioration des chemins intérieurs de grande communication n° 165 et n° 169 et ordinaire n° 9. 1952-1957.
1 liasse
- 171 Dossier relatif aux travaux d'entretien des chemins n° 4 et n° 16 et d'amélioration de différentes places. 1958-1961.
1 chemise
- 172 Dossier relatif aux travaux d'amélioration des chemins n° 6, 8 et 9 et d'entretien du chemin n° 17. 1959-1961.
1 chemise
- 173 Plan de décompte des travaux d'amélioration des chemins intérieurs exécutés. [Vers 1960].
1 pièce
- 174 Dossier relatif aux travaux d'amélioration du chemin ordinaire n° 2. 1961-1964.
1 chemise
- 175 Dossier relatif aux travaux de réfection extraordinaire du chemin de grande communication n° 169. 1964-1967.
7 pièces
- 176 Dossier relatif aux travaux de réfection du chemin n° 18. 1975-1977.
1 chemise
- 177 *D. TRAVAUX ET INSPECTION DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES*
Dossier relatif à l'établissement et à l'approbation du tableau descriptif et des plans de détail des cours d'eau non navigables. 1956-1958.
1 chemise
- 178 Tableau descriptif des cours d'eau non navigables. 19 avril 1958.
1 volume
- 179 Procès-verbal de constat de construction d'un étang avec prise d'eau dans La Houille et de 2 passerelles en bois au lieu-dit La Fosse sans autorisation. 1er septembre 1965.
2 pièces
- 180 Dossier de procédure d'enquête sur les points d'origine des cours d'eau non navigables. 1969.
1 chemise

E. SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

- 181** 1. DISTRIBUTION D'EAU
Pièces relatives au projet de travaux d'entretien en régie de la distribution d'eau. 1943.
2 pièces
- 182** Dossier relatif aux travaux de dédoublement de la conduite de distribution d'eau. 1961-1964.
1 chemise
- 183** 2. DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
Dossier relatif à l'installation d'une ligne aérienne haute tension entre Gramme et Mazures et aux indemnités dues à la commune. 1972-1973.
1 liasse
- 184** 3. ÉCLAIRAGE PUBLIC
Dossier relatif aux travaux d'extension et de modernisation du réseau. 1958-1959.
1 chemise
- 185** Dossier relatif au placement de deux lampes supplémentaires au réseau. 1959-1960.
1 chemise
- 186** 4. TRANSPORTS EN COMMUN
Dossier relatif à l'autorisation d'exploiter une ligne de bus passant par Bourseigne-Neuve et à la demande de subsides des exploitants. 1946, 1957-1971.
1 chemise
- 187** Dossier relatif à l'érection d'un abri pour voyageurs. 1963-1966.
1 chemise

F. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 188** 1. PLANS DE SECTEUR
Correspondance échangée avec le Ministère des Travaux publics relative à la demande d'inclusion de parcelles de la commune dans le périmètre de la zone d'habitat de l'avant-projet du plan de secteur Beauraing- Gedinne. Novembre-décembre 1971.

2 pièces

- 189 2. AUTORISATIONS DE VOIRIE
Lettre de Bernard Parent, entreprise de peinture, demandant à pouvoir poser quelques enseignes commerciales sur sa façade, rue du Village. 19 mars 1975.
1 pièce
- 190 3. PERMIS DE BÂTIR
Lettre reçue de Charles de Barquin demandant à pouvoir boiser de résineux des parcelles de terrain au lieu-dit Terre aux Soquettes. 28 mai 1968.
2 pièces
- 191 4. INFRACTIONS
Lettre de plainte du président de la chasse de Bourseigne-Neuve relative à l'implantation d'une caravane sans autorisation au Tienne de Lune sur le territoire de cette chasse. 8 août 1972.
1 pièce
- 192 *G. PROTECTION DES MONUMENTS ET SITES*
Dossier relatif au classement comme site d'intérêt scientifique d'une petite fagne située sur le plateau de la Croix-Scaille, partiellement sur le territoire communal. 1958-1959, 1975.
1 chemise

XI. ENSEIGNEMENT

A. PERSONNEL

- 193 Extrait du registre aux délibérations du Collège échevinal décidant l'octroi à monsieur Pierson, instituteur, d'une indemnité pour la tenue de l'école d'adultes. 8 novembre 1943. 1 pièce
- 194 Arrêté du Gouverneur annulant la décision du Collège échevinal de désignation de Marie-José Thiry en qualité de maîtresse de couture. 18 décembre 1943. 1 pièce
- B. OBLIGATION SCOLAIRE*
- 195 Listes des enfants soumis à l'obligation scolaire pour les années scolaires de 1957-1958 à 1968-1969. 1957-1968. 1 chemise

- 196 XII. CULTURE
Budget et compte annuels de la bibliothèque publique. 1955.
2 pièces

XIII. ÉCONOMIE

A. AGRICULTURE ET SYLVICULTURE

1. GÉNÉRALITÉS

197 - 198 RECENSEMENTS AGRICOLES ET HORTICOLES. 1945-1956.

- 197 Listes de dépouillement des bulletins individuels. 1945-1956. 1 liasse
- 198 Bulletins individuels. 1947. 1 chemise
- 199 Listes de recensement et récapitulatives établies dans le cadre du recensement des emblavures d'hiver et du bétail. 1945-1949, 1956. 1 chemise
- 200 Listes des exploitants dont les terres sont situées dans la commune, établies dans le cadre du recensement des terres cultivées du 15 mars. 1946. 3 pièces
- 201 Fiches d'exploitants agricoles. [Vers 1950]-1957. 1 liasse
- 202 Liste de dépouillement des bulletins modèle I établis dans le cadre du recensement du 26 mars 1956 des dégâts causés à l'agriculture par les gelées. 1956. 1 cahier
2. COLLABORATION À DES INITIATIVES DE TIERS
- 203 Copies de permis de capture de grenouilles délivrés par le Ministère de l'Agriculture. 1965, 1967. 2 pièces

XIV. AFFAIRES SOCIALES

- 204 Lettre reçue du secrétariat de la Reine relative à une demande d'aide pour une habitante de la commune. 6 juin 1968. 2 pièces
- 205 Dossier relatif au projet de création d'une maison de retraite à Bièvre par la Société intercommunale d'aménagement et d'équipement économique de la région Gedinne-Semois. 1968-1969. 1 chemise

XV. TUTELLE SUR LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

A. PERSONNEL

- 206 Dossier relatif au renouvellement des membres de la commission.
1959, 1965, 1969, 1971.
1 chemise
- 207 Extraits du registre aux délibérations de la commission relatifs au
traitement individuel du secrétaire et au statut pécuniaire de celui-
ci et du receveur. 19 décembre 1973.
2 pièces
- B. FINANCES*
- 208 Budgets annuels. 1942, 1950-1955, 1957-1961, 1964, 1967, 1969-
1976.
1 liasse
- 209 Formulaires statistiques des budgets. 1955, 1973-1974.
3 pièces
- 210 Comptes annuels. 1939, 1941-1949, 1951-1959, 1962-1963, 1966-
1976.
1 liasse

XVI. TUTELLE COMMUNALE SUR LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE LA
PAROISSE

A. PERSONNEL

211 Extrait du registre aux délibérations du Conseil de fabrique relatif
aux rémunérations des prestations du personnel d'église. 6 juillet
1975. 1 pièce

B. FINANCES

212 Budgets annuels. 1968-1972, 1975-1976. 1 chemise

213 Comptes annuels. 1968-1970, 1973-1976. 1 chemise